

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 03/12/2025 PV N°09

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- Messieurs , MAITRE KAOUA DJAMELprésident
- BAHLOUL OMARSecrétaire
- ZARZI Abdelaziz..... Membre

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N° 209 : RENC ADC/CRAC (S) DU 28/11/2025

- GUESSOUM Ouail lic N°0583 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- OUELBANI Abderahim ismail lic 0847 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 210: RENC CREG/MBSC (S) DU 29/11/2025

- BOUGUERRA salahaeddine lic N° 0444 (CREG) Avertissement pour jeu dangereux.
- BARECHE Said lic N° 0410 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GUESMIA Ismail lic N° 0436 (CREG) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 211 :RENC URBH/ESHB (S) DU 28/11/2025

- BOUDERSANE Djihad lic N° 0815 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- IKHLEF Louai lic N° 0741 (URBH) Avertissement pour anti-jeu.
- BOUDIAF Seifeddine lic N° 0667 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENFADEL Ouassim lic N°0665 (URBH) avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZAKARIA Saadi lic N° 0668 (URBH) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N°212 : RENC CMB/ADM (S) DU 28/11/2025

- MEZZACHE Akram lic N° 0022 (CMB) Avertissement pour jeu dangereux.
- AOUATI Badreddine lic N° 0127 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUBAKOUR Yassine lic N° 0540 (ADM) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- DAHDOUH Ihab lic N° 2053 (ADM) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOULDJEDRI Zakaria lic N° 0531 (ADM) 4 M/F pour insulte envers arbitre exclu et amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N°213 : RENC CRBAA/USGA (S) DU 28/11/2025

- BENMOUNAH Lotfi lic N°0461 (USGA) Avertissement pour ANTI-JEU.

AFF N° 214 : RENC U CBI/CREC(S) DU 29/11/2025

- DJAOUT Aymen lic N° 0587 (UCBI) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOULACHEB Oualid lic N° 0592 (UCBI) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUTERAA Haythem A/Raouf lic N° 0513 (CREC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BRIOUK Sami lic N° 0510 (CREC) Avertissement pour anti-jeu.
- BOUDEFA Med Amine lic N° 2148 (CREC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA et infligée au club.
- A signaler l'absence de l'entraîneur CREC sur le terrain et amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 215 : RENC IRBAS/CBDM (S) DU 28/11/2025

- BOUDRAA Belkacem lic 256 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- OUNIS Bachir Lic 0262 (IRBAS) 4 M/F pour mauvais comportement envers arbitre et amende de 10.000.00 DA est infligée au club
- MAROUF Aymen Lic 0097 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif
- BOUSEBA Zineddine Lic 0099 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BARKAT Med Chakib Lic 0106 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 216 : RENC CSEAK/ESM (S) DU 28/11/2025

- BELKAMEL Raid soheib lic N°0955 (CSBEK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELATROUS Med Lamine lic N° 1070 (CSBEK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KHALED Souhaib li c N° 1809 (CSBEK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BEKIKI Boumediene lic N° 0648 (ESM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GHORRI Haithem lic N° 1247 (ESM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LEMOUNES Billel lic N° 0650 (ESM) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 217 : RENC ATSC/RBC (S) DU 28/11/2025

- Lorsque une équipe engagée en séniors en championnat de foot-ball amateur doit obligatoirement présenter les catégories jeunes (J U20. C.U18 et M .U16 U13 Facultatif (art 06) R/J

1^{er} Vu le circulaire FAF N° 51 du 11/05/2025

- Alénea 04 qui stipule si un club en séniors ne **déclare** pas en catégories jeunes J.C.M aucune équipe ne peu jouer dans la catégorie séniors uniquement Sant la possession des catégories jeunes.

2EME Vu le circulaire FAF N° 776 du 01/09/2025

1^{ere} INFRACTION

- Vu la feuille de match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent le non déroulement de la rencontre.
- Attendu que la rencontre en question a été programmée le 28/11/2025 au stade BENABDELMALEK à 10h00.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE

- De donner match perdu par pénalité au club ATSC Pour octroyer le gain du match à l'équipe RBC qui marque (03) Trois points et (03) Trois buts
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club ATSC payable avant le 28/12/2025

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 218 : RENC ESB/CAK (J U20 du29/11/2025

- AIMEUR Abderrahim lic N ° 0498 (ESB) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

- SELLAMI Ahmed annes lic N° 0509 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- BIDI Larbi Mounib lic N° 0504 (ESB) Avertissement pour anti-jeu.
- BOUZERDA Haider lic N° 1392 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- KENZAI Louai lic N° 1041 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 219 : RENC CREC/USGA (U 15) DU 29/11/2025

- A signaler l'absence des deux entraîneurs des deux clubs amende de 5000.00 DA est infligée au x deux clubs.

AFF N° 220 : RENC ESB/CAK (U18) DU 29/11/2025

- FILALI Med Amine lic N° 0476 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- BERRALI Fares lic N° 1037 (CAK) Avertissement pour jeu dangereux.
- GHIZELLI Abdeldjalil lic N° 1036 (CAK) avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 221 : RENC CREC/USGA (U16) DU 29/11/2025

- A signaler l'absence des entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au deux clubs.

AFF N° 222 : RENC ADC/CRBAA (U16) DU 29/11/2025

- BEZAZ Med Islem lic N° 1629 (ADC) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 223 : RENC CSC/CRAC (U16) DU 29/11/2025

- OMARA Iyed lic N° 12601(CSC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- A signaler l'absence des entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs.

AFF N° 224 : RENC CSC/CRAC (U18) DU 29/11/2025

- AMMARI Med Iyed lic N° 1722 (CRAC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

- A Signaler l'absence des deux entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs.

AFF N° 225 : RENC ADC/CRBAA (U18) DU 29/11/2025

- A Signaler l'absence de l'entraîneur du club ADC sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 226 : RENC CREC/USGA (U18) DU 29/11/2025

- A Signaler l'absence des deux entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs.

AFF N° 227 : RENC NAHB/WBC (U18) DU 28/11/2025

- Vu la feuille de match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent la présence de l'équipe WBC sur le terrain avec un effectif de 07 (Sept) joueurs.
- Vu l'article 85 Règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe WBC pour octroyer le gain du match au club NAHB qui marque 03 (Trois) points et (03) trois buts.
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club WBC payable avant le 28/12/2025.
- **DEFALCATION DE 03 TROIS POINTS.**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N°228 : RENC NAHB /WBC (U16) du 28/11/2025

- BOUCHAMA Nizar lic N° 2447 (NAHB)
Avertissement pour jeu dangereux.
- NASRI Med Amar lic N° 2839 (WBC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club WBC sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 229 : RENC CMAM/MDM (U18) 29/11/2025

- A Signaler l'absence de l'entraîneur du Club MDM sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club

AFF N° 230 : CMAM/MDM (U16) DU 29/11/2025

- A Signaler l'absence de l'entraîneur du Club MDM sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club

AFF N° 231 : RENC GFM/AAJ.CSC (U18) 28/11/2025

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe AAJ.CSC sur le terrain
- Vu l'article 41 du championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe AAJ.CSC pour octroyer le gain du match au club GFM qui marque trois (03) points et trois (03) buts.
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club AAJCSC payable avant le 28/12/2025
- **DEFALCATION DE 03 POINTS.**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 232 : RENC CSBEK/MBC (U20) DU 28/11/2025

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe MBC sur le terrain
- Vu l'article 41 du championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe MBC pour octroyer le gain du match au club CSBEKIRA qui marque trois (03) points et trois (03) buts.
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club MBC payable avant le 28/12/2025
- **DEFALCATION DE 03 POINTS.**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 233 : RENC CSBEKIRA/MBC (U18)28/11/2025

- MERAD Khalil Lic N° 1468 (CSBEK)
Avertissement pour jeu dangereux.
- BEKHOUCHE Zaid Abdelhadi lic N° 3332 (CSBEK) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

- TALHI Dhiaeddine lic N° 2923 (CSBEK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUDISSA Louai lic N° 1432 (CSBEK) 2 M/F pour agression envers adversaire exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BAHARI Adel Abdelouadoud lic N° 2214 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENGUEDOUAR Abderraouf lic N° 1419 (MBC) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 234 : RENC TRHB/ATSC (J.C.M) 28/11/2025

- Vu les feuilles de matchs
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent l'absence des catégories jeunes du club ATSC (J.C.M) sur le terrain
- Vu l'article 41 du championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ATSC pour octroyer le gain du match au club TRHB qui marque trois (03) points et trois (03) buts pour chaque catégories (J.C.M)
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club ATSC pour chaque catégories (J.C.M) payable avant le 28/12/2025
- **DEFALCATION DE 03 POINTS POUR CHAQUE CATEGORIE (J.C.M)**
- **DEFALCATION D'UN (01) POINT A L'QUIPE SENIORS ATSC.**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 235 : REN CCREG/MBSC (U20) DU 28/11/2025

- A Signaler l'absence de l'entraîneur du club MBSC sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 236 : RENC ADC/CRBAA (U20) DU 29/11/2025

- MELLAL Akram Bahaeddine lic N° 3363 (ADC) Avertissement pour anti-jeu.
- BOUMENDJEL Islam A /Hamid lic N° 1413 (CRBAA) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- AYAT Ramy A/Moumene lic N° 1407 (CRBAA) 4 M/F pour insulte envers arbitre amende de 10.000.00 DA est infligée au club
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club ADC sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 237 : RENC MBSC/CREC (S) DU 02/12/2025

- BENKHALEF Merouane lic N° 0506 (MBSC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BENDADA Med Mohieddine lic N° 0259 (MBSC) avertissement pour jeu dangereux.
- BENHAMMOUD Med Tahar lic N° 0704 (MBSC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUCHRINE Med Achraf lic N° 0725 (CREC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BOUDEFA Med Amine lic N° 2148 (CREC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- KHENIOUA OuadjiAllah lic (0701) CREC 1M/F pour cumul de cartons exclu.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CREC sur le terrain 10.000.00 DA est infligée au club.

L E PRESIDENT DE LA COMMISSION

MAITRE DJAMELEDDINE KAOUA